

DÉPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE BAYEUX
CANTON DE COURSEULLES SUR MER
COMMUNE DE VER SUR MER

DÉLIBÉRATION N° 2024.06.04
PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS ET VOYAGES EXTRA-
SCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 16 - Votants : 19

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Madame Lysiane LE DUC DREAN, la Maire.

Etaient présents : Lysiane LE DUC DREAN, Cécile MACHUREY, Jean-Claude MARIE, Gérard MARCIA, , Philippe BERTEMONT, Pascale CLAUSER, Marie-Claude HOFFNUNG, Ludovic MAULNY, Jean-Luc VERET, Éric POTIER, , Françoise COUTAND, Catherine INNOCENT, Marie-Christine DEHLINGER, Marie-Laure PAIN, Philippe ONILLON, Jean CHANAL,.

Absents excusés - Pouvoir :

Houria BADEK donne pouvoir à Lysiane LE DUC DREAN
Jean-Bernard MAILLARD donne pouvoir à Marie-Claude HOFFNUNG
Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Gérard MARCIA

Secrétaire de séance : Pascale CLAUSER désignée à l'unanimité

Madame la Maire expose à l'assemblée délibérante :

En 2023, il a été convenu avec l'école primaire de Ver sur mer, que la commune participerait aux activités et/ou sorties extra scolaires dans les conditions suivantes :

- Une participation financière de 500 euros au voyage scolaire au Puy du Fou du 12 au 14 avril 2023
- Le règlement de la facture au Centre de loisirs d'Asnelles pour des séances de char à voile pour un montant de 1.020,40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

AUTORISE Madame la Maire à procéder aux paiements détaillés ci-dessus

La secrétaire de séance
Pascale CLAUSER



La Maire,
Lysiane LE DUC DREAN



*Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre
Transmis à la Sous-Préfecture le 17/06/2024*